



Congrès annuel
de la Fédération Nationale de la Pêche en France
Lundi 26 juin 2017

Discours du ministre d'Etat,
ministre de la Transition écologique et solidaire, Monsieur Nicolas HULOT

« Monsieur le Président, Cher Claude Roustan,
Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie vivement de votre invitation et regrette de ne pouvoir être présent, tant il est vrai que la fédération Nationale de la Pêche en France, les Fédérations départementales et leurs adhérents sont à mes yeux des alliés pour la reconquête de la biodiversité... et pour la lutte contre les pressions qui s'exercent sur elle !

En tant que ministre de la Transition écologique et solidaire, je fais de la protection de la biodiversité l'une de mes priorités. La France a une responsabilité toute particulière au vu de sa richesse exceptionnelle, sur son territoire européen et plus encore dans ses outre-mer. Dix pour-cent des espèces qu'elle abrite sont endémiques, soit plus de 16 000 espèces pour lesquelles la France est seule garante de leur conservation. Second domaine maritime au monde, la France détient un rôle majeur dans la préservation des océans et particulièrement des récifs coralliens.

Notre pays se doit de préserver son capital naturel, terrestre, aquatique et marin. Car sans biodiversité, il n'y a pas de solutions au changement climatique. Elle est notre assurance pour demain. Toutes les activités humaines reposent sur le tissu vivant de la planète. Or l'érosion de la biodiversité se poursuit et la qualité et la quantité des services rendus par les écosystèmes ne cessent de se dégrader.

Nous devons agir, ensemble, pour la protéger. Et c'est ce que mon ministère va s'atteler à faire, en s'appuyant notamment sur l'Agence française pour la biodiversité qui vient d'être créée, Agence dont vous êtes un administrateur actif, Monsieur le Président.

Mais nous avons aussi besoin de vous. En tant qu'acteurs de terrain, vous êtes les premiers à œuvrer en ce sens au quotidien. La qualité des milieux aquatiques vous est chère, et même indispensable. Vous savez en être les promoteurs et les gardiens, vous en faites connaître les richesses pour mieux les protéger, et de cela je vous suis reconnaissant.

Restaurer les milieux aquatiques nécessite le rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau, objectif européen et national : j'y attache, comme à la trame verte et bleue en général, une importance particulière. Certaines évolutions récentes ont pu laisser penser que nous allions réduire nos ambitions en la matière : ce n'est pas le cas, il nous faut au contraire trouver les bons vecteurs pour cibler nos actions et être efficaces. Vous savez que je suis attaché à des démarches concertées : ce sera le cas sur ce sujet, puisque des travaux vont être engagés dans le cadre du Comité national de l'eau en vue de renouveler la politique de rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau.

La qualité des milieux aquatiques repose aussi sur la qualité chimique des eaux : l'objectif de placer la France en tête du combat contre les perturbateurs endocriniens et les pesticides a été fixé par le président, et je me consacrerai à son atteinte, car c'est essentiel pour la santé des écosystèmes... et des humains ! Tout est lié : qualité de l'eau, milieux naturels, biodiversité, santé. Je ferai de ce lien entre santé et qualité de l'environnement un axe fort de mon action. Dans l'immédiat je souhaite accélérer la mise en œuvre du plan écophyto 2 afin qu'il contribue à une baisse réelle de l'utilisation des pesticides.

Nous partageons aussi un enjeu fort lié au changement climatique : la bonne gestion de l'eau disponible, sa répartition entre les différents usages. A mesure que les étiages estivaux se font plus sévères, nous devons mettre en place des pratiques plus économes en eau, dans tous les champs de l'action humaine. Il nous appartient, comme vous le faites, de rester vigilant en matière de débit réservé, de façon à s'assurer que les milieux aquatiques reçoivent une part suffisante de cette ressource pour maintenir leur fonctionnalité.

Enfin dans le domaine de l'exercice du loisir pêche, je comprends qu'à ce jour un accord n'a pas pu être trouvé sur les modalités de pêche de nuit du silure. Je suis convaincu qu'une solution convenant à toutes les parties est possible, et j'ai demandé à mes services d'y travailler avec vous et les autres acteurs concernés d'ici l'automne.

Nous aurons l'occasion, avec le président Roustan, d'aller plus au fond de tous ces sujets d'intérêt commun lors de notre rencontre qui aura lieu à la mi-juillet.

Merci encore de votre engagement en faveur de protection et de la restauration des écosystèmes aquatiques, soyez assurés du mien à vos côtés. »

« SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI »